

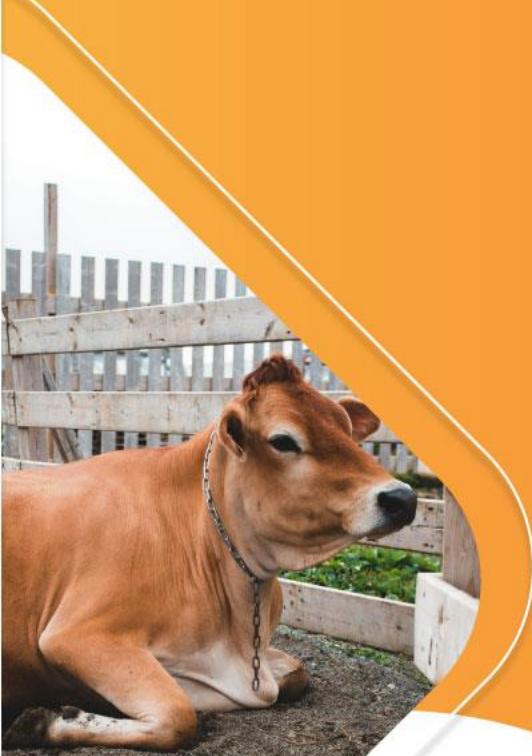


Organisation mondiale
de la santé animale



Séminaire régional de formation pour les points focaux nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)

29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Cofinancé par
l'Union européenne



Counter Proliferation
& Arms Control Centre



Expérience du Sénégal dans la gestion de la grippe aviaire hautement pathogène (IAHP)

Rôle du Laboratoire national de l'Elevage et de Recherches vétérinaires (LNERV)

Assane Gueye Fall, ISRA/LNERV

assane.fall@isra.sn

- Face à la forte recrudescence de l’Influenza Aviaire Hautement Pathogène en Asie et son extension dans le monde en général et en Afrique de l’Ouest en particulier, le Gouvernement du Sénégal avait adopté :
 - octobre 2005, un Plan national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire
 - juin 2007, nouvel arrêté portant création d'un Comité National de Prévention et de Lutte contre la Grippe Aviaire
 - En 2017, Plan de Surveillance et de contrôle de la Grippe aviaire Hautement Pathogène du Sénégal
- En janvier 2021, le Sénégal a rapporté l'émergence du virus de l'IAHP A (H5N1), dans un élevage de volailles à Thiès, et des pélicans blancs dans le PNOD.
- En janvier 2022, Mortalités massives de pélicans dans l'ilot de reproduction du PNOD.
- En mars-avril 2023, mortalités massives d'oiseaux sauvages (sternes, mouettes et grands cormorans) et domestiques (poulets) dans 5 régions (Dakar, Saint Louis, Louga, Fatick, Ziguinchor).



- Maladie virale **hautement contagieuse** avec une expression clinique variable, et parfois rapidement mortelle
- Affectant les **oiseaux domestiques et sauvages** (Avifaune)
- Transmissible et mortelle chez l'homme et d'autres mammifères
- Provoquée par le virus Influenza aviaire hautement pathogène de **type A et de sous-type H5 et H7**

Transmissions d'oiseaux à animal

❖ Transmission par voie aérienne (oiseaux)

- ✓ Mode direct par contact entre oiseaux susceptibles et infectés (fèces, sécrétions respiratoires, conjonctives et buccales)
- ✓ Mode indirect avec matières contaminées (nourriture, eau, matériel, vêtements etc)



❖ Transmission par voie digestive (surtout avifaunes, félidés)

- ✓ Milieu aquatique souillé (déjections d'oiseaux infectés)
- ✓ Carcasses contaminées

❑ Transmission des oiseaux à l'Homme

❖ Par voie respiratoire (+++)

- Contacts étroits, prolongés et répétés avec les sources infectieuses (volailles infectées, environnement confiné,...)



Mode de transmission du virus Type A sous-type H5N1



La consommation de **viande** de poulets, canards et autres volailles (ainsi que de leurs **œufs**) ne présente pas de risque, lorsque ces produits **sont bien cuits**



Préparation aux urgences sanitaires

- ❖ élaboration des plans de surveillance et d'intervention d'urgence pour les maladies : la fièvre de la vallée du Rift (FVR), la tuberculose bovine, la fièvre hémorragique de Crimée Congo (FHCC), **la grippe aviaire zoonotique (SOPs)**;
- ❖ constitution d'un stock d'urgence pour les équipements de protection individuelle (EPI);
- ❖ organisation d'exercices de simulation sur table et de grandeur nature pour la FVR, **la grippe aviaire** et la FHCC;
- ❖ conduite des études sur les mécanismes d'indemnisation des éleveurs en cas de crise sanitaire;
- ❖ conduite des études sur la cartographie des fermes avicoles;

Préparation aux urgences sanitaires

- ❖ enquêtes sur la biosécurité des fermes avicoles et sur la connaissance et aptitude des éleveurs par rapport à la résistance aux antimicrobiens;
 - ❖ Étude cartographique des sites d'enfouissements
 - ❖ Stratégie nationale de communication pour un changement social et de comportement sur les six zoonoses prioritaires
 - ❖ Confection et distribution des supports de communication·
 - ❖ Séances de sensibilisation des populations





Organisation mondiale
de la santé animale

Exercice de simulation transfrontalière: Diboli-Kidira





Réponse aux foyers d'IAHP

- ✓ la dotation du matériel d'intervention, d'EPI complets ;
- ✓ l'appui aux investigations complémentaires (grippe aviaire, FVR et la FHCC);
- ✓ l'acquisition de désinfectant et de médicaments vétérinaires
- ✓ Sensibilisation de la population
- ✓ Confinement volailles domestiques (aliments)
- ✓ Investigations complémentaires



Principales réalisations dans la lutte contre le IAHP



06

Nombre de sous brigade d'hygiène mobilisés



40

Nombre d'agents orientés et mobilisés pour la mise en œuvre de activités

Nombre de sous brigade d'hygiène mobilisés : 6



25

Nombre de zones à risque visitées

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES

7 754
PERSONNES DONT



451

Nombre de lieux de travail visités



1195

Nombre de visites à Domicile réalisées



3899
Femmes

3855
Hommes

Partenaires de MEV : Service National de l'Hygiène (SNH)



USAID
DU PEUPLE AMÉRICAIN

Breakthrough ACTION
FAISANT AVANCER LA SANITÉ PUBLIQUE
TRAVAILLE AVEC LES GOUVERNEMENTS, LES
ORGANISATIONS SOCIALES ET LES COMMUNITÉS

Principales réalisations dans la lutte contre IAHP

**08**

Réunion de coordination

**80**

Briefing journalier

**15**

Séances de sensibilisation

**270**

Spots sur la Grippe aviaire

**15**

Supervisions réalisées pour la sensibilisation

**45**

Supervisions réalisées pour le suivi du foyer

**03**

Radios

**145**

Plateformes digitales de discussion (WhatsApp/Télégram)

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES



8 000
PERSONNES
de la zone périphérique du foyer

* Cibles sensibilisées : Pêcheurs, éleveurs, ménages, écolier et élèves, enfants.

**USAID**
DU PEUPLE AMÉRICAIN**Breakthrough ACTION**
FAIRE AVANCER LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL ET LE TRANSFORMAISON

Supports de communication produits et distribués



2 500

Flyers sur la grippe aviaire :



500

Affiches sur la grippe aviaire



10

Documents d'orientations



380

Guides des messages



300

Fiches techniques



260

Supports promotionnels
30 Polo, 100 T-shirt, 30 Casquettes

Niveau national REVUE APRES ACTION l'épidémie de l'Influenza aviaire de Haute Pathogénicité

Bénéficiaire : Ministère de l'Elevage et des Productions Animales/DSV

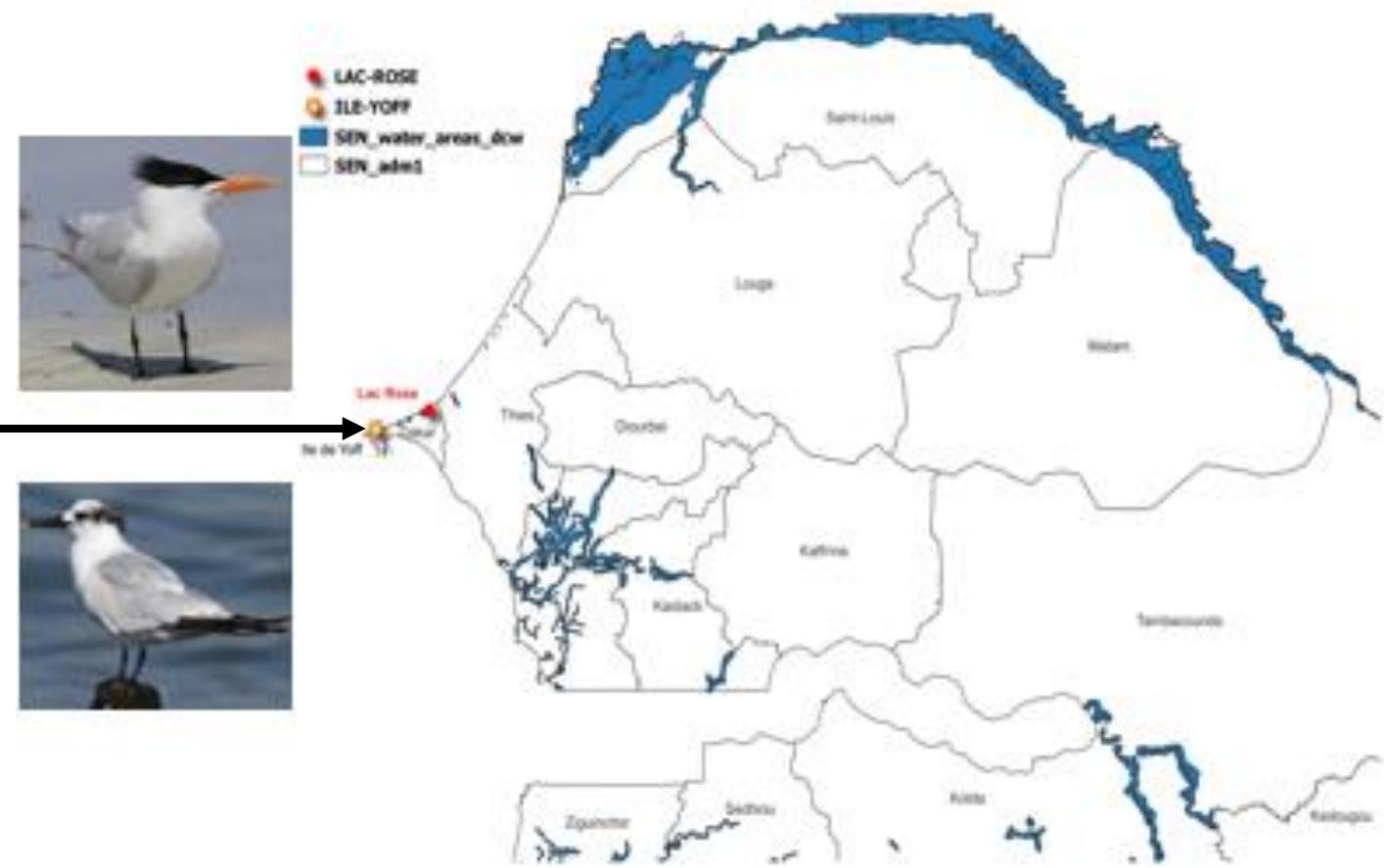
Participants : Santé, environnement, PTFs, etc.



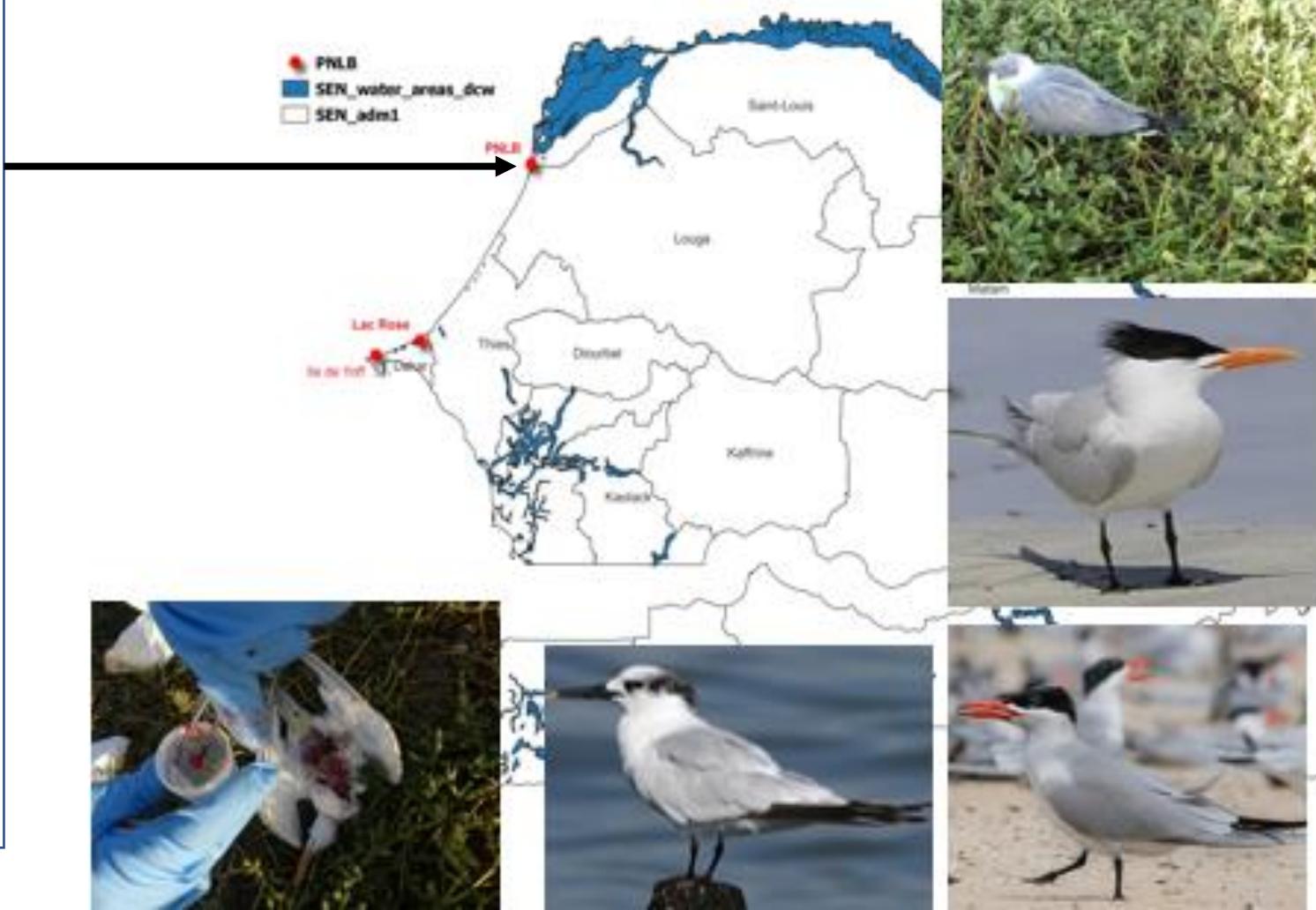
- Le 5 mars 2023 = Réception d'alerte sur des mortalités inhabituelles massives d'oiseaux migrateurs par l'ONG Bird Life
- Le 6 mars investigation/DSV et prélèvements effectués
- Le 8 mars 2023 confirmation IAHP type A H5N1 par le LNERV
- 334 mortalités d'oiseaux ont été enregistrées au cours de l'événement
- Les cadavres ont été incinérés et enfouis



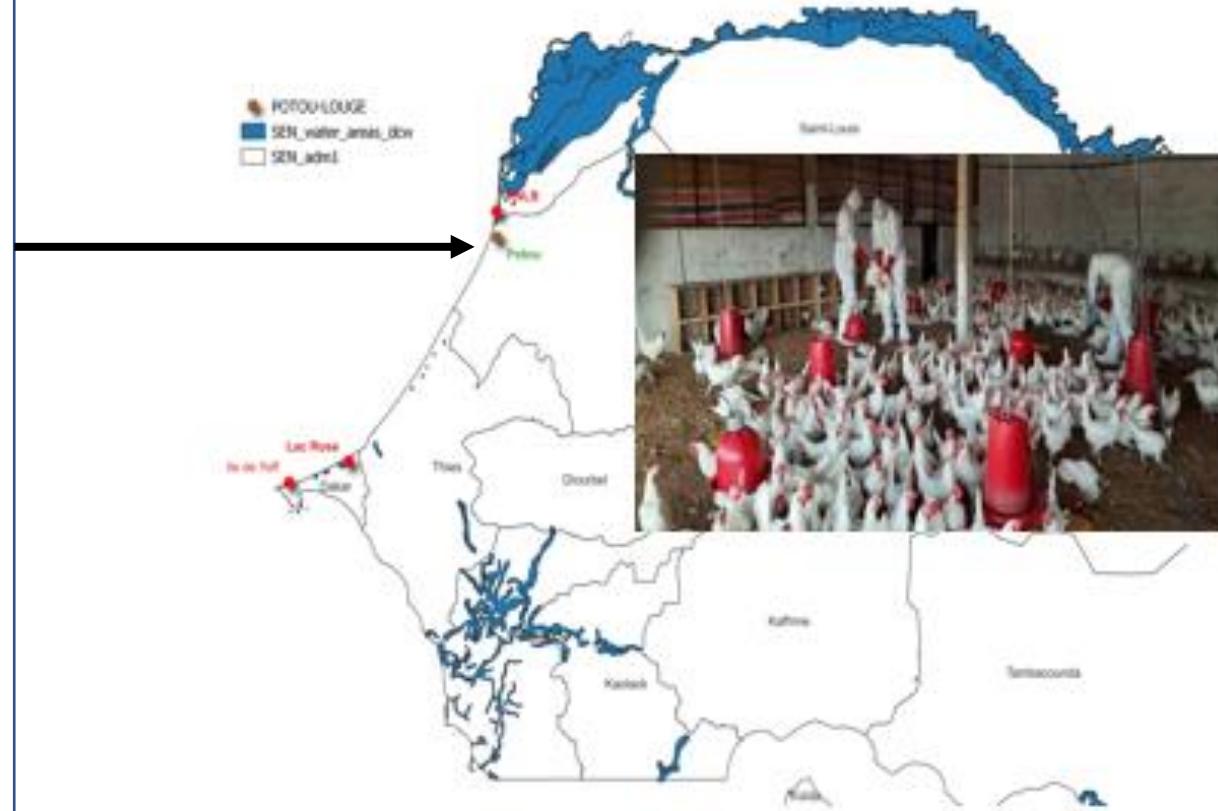
- Le 7 mars 2023 = Réception d'alerte sur des mortalités inhabituelles massives d'oiseaux migrateurs
- Le 8 mars investigation/DSV-DPN et prélèvements effectués
- Le 8 mars 2023 confirmation IAHP_type A H5N1 par le LNERV
- Au niveau de l'île de Yoff, à ce jour, **213 mortalités** d'oiseaux ont été enregistrées au cours de l'évènement
- Les cadavres ont été incinérés et enfouis.



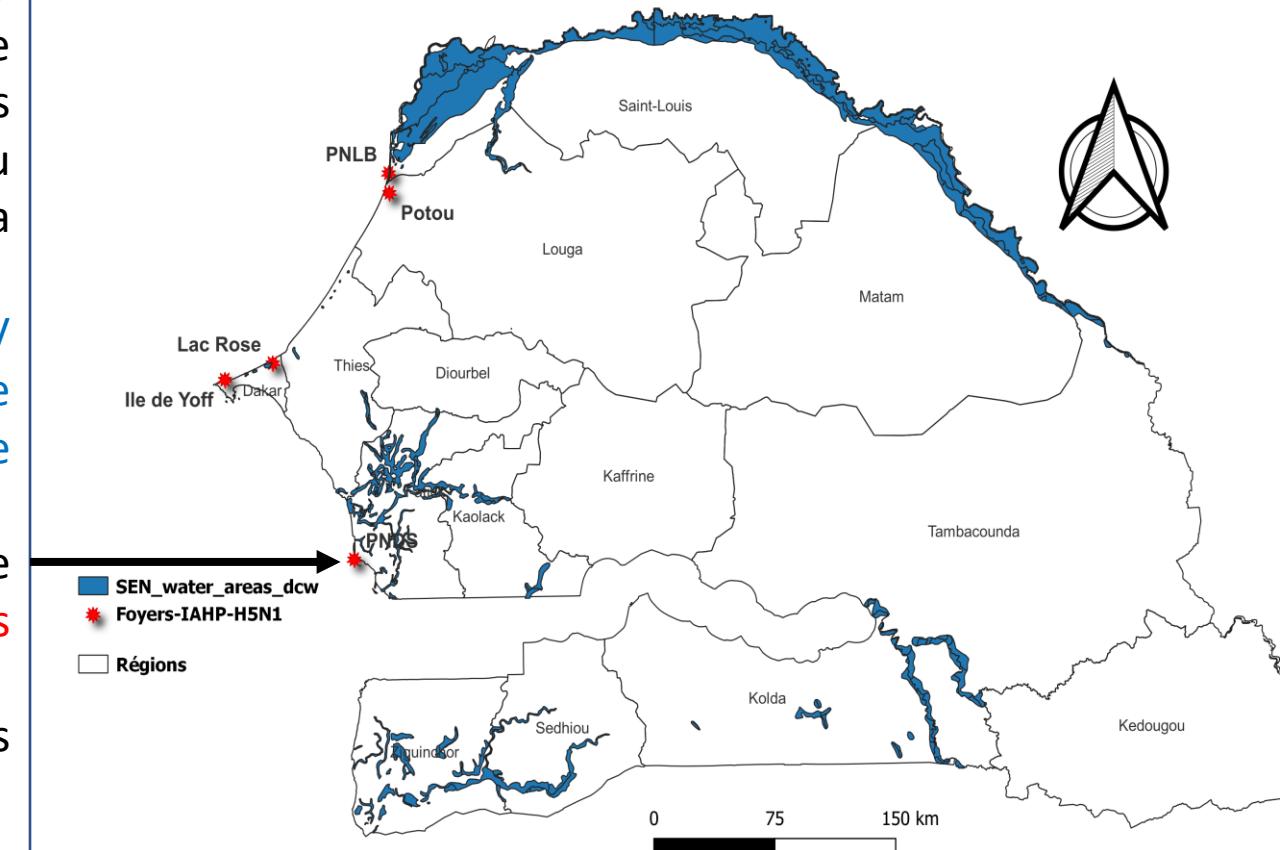
- Le 8 mars 2023 = Réception d'alerte sur des mortalités inhabituelles massives d'oiseaux migrateurs
- Le 8 mars investigation équipe locale OH
- Le 9 mars envoi des prélèvements effectués
- Le 10 mars 2023 confirmation IAHP_type A H5N1 par le LNERV**
- Au niveau du Parc national de la Langue de Barbarie et environs, **1715 mortalités d'oiseaux** ont été enregistrées au cours de l'évènement
- Les cadavres ont été enfouis dans le respect strict des mesures de biosécurité et biosurété.



- Le 18 mars 2023 = observation de fortes mortalités dans une ferme avicole
- Le 20 mars investigation et envoi des prélèvements effectués
- Le 21 mars 2023 confirmation IAHP_type A H5N1 par le LNERV
- Effectif de 11 400 volailles, **500 mortalités** ont été enregistrées, soit un taux de mortalité de 4,38%
- Le restant des volailles = **10 900 sujets =>abattage sanitaire** pour éviter la propagation de la maladie
- Aussi, 400 plateaux d'œufs de consommation, 15 sacs d'aliments de volaille et 1250 alvéoles ont été détruits dans le respect des dispositions du décret n°2002-1094 du 4 novembre 2002 relatif à la police sanitaire des animaux.
- En outre, les résultats des analyses effectuées sur le personnel de la ferme à l'Institut Pasteur de Dakar sont revenus négatifs.



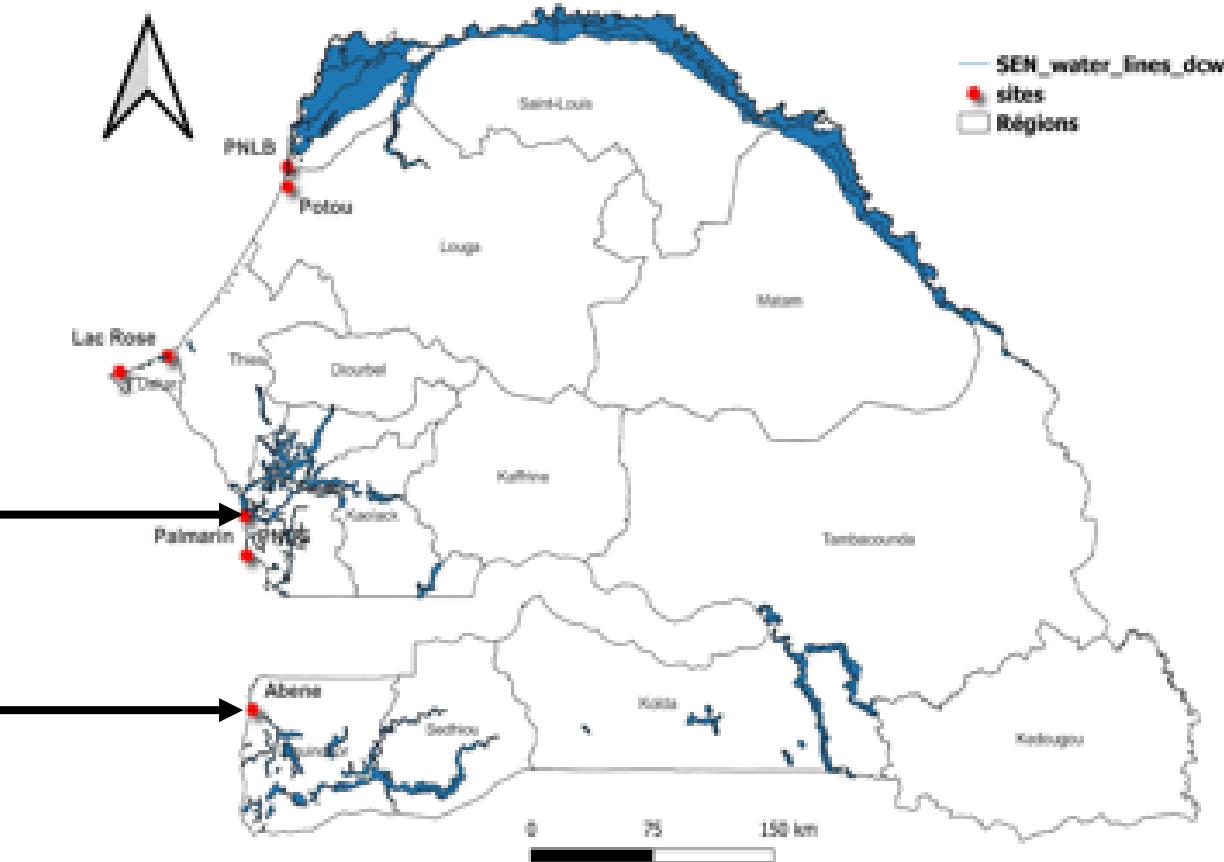
- ❑ 24 mars des mortalités ont été observées au niveau du Parc national du Delta du Saloum dans la région de Fatick.
- ❑ Le 1^{er} avril une mission d'investigation conjointe composée du ministère de l'Elevage et des Productions animales et du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, a été conduite
- ❑ Le 3 avril des prélèvements ont été acheminés au LNERV pour analyses. Le LNERV a confirmé l'**Influenza aviaire de haute pathogénicité de type A sous-type H5N1** le même jour
- ❑ Au niveau du Parc national du Delta du Saloum (l'île oiseaux et la plage d'or de Djilack), **1205 mortalités d'oiseaux** ont été enregistrées au cours de l'évènement
- ❑ Les cadavres ont été enfouis dans le respect strict des mesures de biosécurité et biosurêté



Aussi, il a été signalé **120 mortalités d'oiseaux sauvages** au niveau de l'Aire marine protégée d'Abéné dans la région de Ziguinchor.

En outre, au niveau de la réserve naturelle communautaire de Palmarin dans la région de Fatick, à ce jour, **83 mortalités d'oiseaux sauvages** ont été enregistrées au cours de l'évènement.

Tous ces cadavres ont été enfouis dans le respect strict des mesures de biosécurité et biosurété.



ATOUTS

- Personnel qualifié et expérimenté en diagnostic de maladies virales.
- Plateau technique de biologie moléculaire performant (RT-PCR, BSL-2).
- Accréditation ISO 17025 – reconnaissance régionale.
- Laboratoire de référence du RESOLAB pour les maladies transfrontalières.
- Partenariats avec laboratoires internationaux de référence (FAO, OMSA).

CONTRAINTES

- Moyens logistiques limités pour acheminer les échantillons depuis zones reculées.
- Manque de stock tampon en réactifs spécialisés (IAHP).
- Coordination encore perfectible entre terrain et niveau central.



Merci pour votre aimable attention!!!

